

SERVICE

Imposition des fonds de capital-investissement et des fonds d'investissement

Des structures fiscales solides respectent soigneusement les exigences en matière de conformité et les exigences réglementaires.



Expertises Connexes

- [Droit des régimes de retraite et des avantages sociaux](#)
- [Fonds d'investissement](#)
- [Immobilier](#)

Les stratégies efficaces de fonds de capital-investissement ou de fonds d'investissement reposent sur une robuste structure fiscale.

Les avocats fiscalistes d'Osler travaillent en étroite collaboration avec des sociétés de capital-investissement, des régimes de retraite et d'autres entités exonérées d'impôt au Canada et à l'international sur des questions fiscales canadiennes associées aux entreprises transfrontalières et internationales ainsi qu'aux opérations, aux fonds d'investissement et aux caisses de retraite. Notre force réside dans la création de structures conformes aux exigences fiscales et réglementaires du Canada, y compris les exigences de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et les lois provinciales sur les pensions.

Nos conseils aux clients traitent des sujets comme :

- l'imposition du capital-investissement et des investissements des caisses de retraite dans les infrastructures et les biens immobiliers, y compris le financement par emprunt, par actions et par fiducies ainsi que les fusions et acquisitions et les réorganisations
- la conservation du statut d'exonération fiscale et le maintien de la conformité réglementaire des fonds de pension, des fonds de revenu et des autres entités exonérées d'impôt
- l'imposition des fiducies, des sociétés et des sociétés de personnes
- l'application des conventions fiscales

En cas de différend fiscal, nos avocats en litige spécialisés en fiscalité fournissent des conseils ciblés et stratégiques axés sur le règlement rapide et l'évitement d'importants paiements d'impôt et de pénalités.

Nos clients profitent de notre vaste expérience de la gestion et du règlement proactifs des différends en matière de vérification et d'appel avec l'Agence du revenu du Canada (ARC), ainsi que de notre connaissance approfondie de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et des processus décisionnels de l'ARC.

Personnes-ressources



Jack Silverson
Associé, Fiscalité, Toronto



Matias Milet
Associé, Fiscalité, Toronto



David Davachi
Associé, Fiscalité, Toronto



Kim Maguire
Associée, Fiscalité, Vancouver

Prix et reconnaissances

- **Chambers Canada** : Canada's Leading Lawyers for Business : reconnaissance en fiscalité (niveau 1)
 - « L'expertise de l'équipe est incroyable. »
 - « Le meilleur sur le marché. »
 - « J'ai apprécié mon expérience de travail avec eux. Ils ont offert un niveau très élevé d'expertise technique. Ils nous ont transmis des renseignements inestimables. »
 - « Le personnel d'Osler possède des compétences techniques hors pair. Il offre également des services de droit du commerce. Face à des zones grises, il s'oriente selon un jugement raisonné et éclairé. J'ai tiré une grande satisfaction de leurs conseils. »
- **Chambers Global** : The World's Leading Lawyers for Business : reconnaissance en fiscalité (niveau 1)
 - « C'est un groupe de droit fiscal prééminent. »
 - « Ils apportent de la crédibilité et de l'objectivité dans leurs démarches. »
- **The Canadian Legal Lexpert Directory** : reconnaissance en fiscalité des sociétés (Toronto, en Ontario), litige et fiscalité des sociétés (Calgary, en Alberta)
- **The Lexpert/American Lawyer Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada** : les avocats d'Osler ont été reconnus dans le domaine des litiges d'ordre fiscal
- **Lexpert's Guide to the Leading US/Canada Cross-border Litigation Lawyers in Canada** : litige et fiscalité des sociétés
- **International Tax Review**
 - International Tax Review : World Tax Guide : Osler s'est classé dans la première tranche des domaines de la fiscalité, du règlement de différends fiscaux et des taxes sur les opérations
 - International Tax Review : Americas Tax Awards : Osler remporte les prix du « cabinet canadien de l'année en fiscalité » (2021), du « cabinet canadien de l'année en fiscalité » et d'« innovateur de l'année pour les Amériques en matière de fiscalité » (2020) et du « cabinet canadien de l'année devant la Cour canadienne de l'impôt » (2019).

- International Tax Review : Americas Tax Awards : Alan Kenigsberg remporte le prix North America Indirect Tax Practice Leader of the Year Award (2020); Al Meghji remporte le prix Americas Tax Dispute Practice Leader of the Year Award (2019).
- International Tax Review, World Transfer Pricing Guide : Le groupe de pratique en fiscalité d'Osler s'est classé dans la première tranche, et ses avocats ont été reconnus comme chefs de file dans le domaine des prix de transfert.
- International Tax Review, Tax Controversy Leaders Guide : Les avocats d'Osler ont été reconnus comme chefs de file en résolution de conflits d'ordre fiscal.
- **Legal 500** : reconnaissance dans le domaine de la fiscalité (première tranche)
- **Best Lawyers Canada** : reconnu comme « cabinet de l'année » en droit fiscal (Canada), 2022